

Accéder au foncier

fondamentaux, règles et leviers

PUBLIC CIBLE

Porteuses et porteurs de projets d'installation en région AURA, paysan·nes installé·es souhaitant approfondir des questionnements.

OBJECTIFS

Ces deux jours de formations sont là pour répondre à vos questions sur les outils de gestion du foncier ainsi que sur les aspects juridiques, et vous permettra d'avancer sur votre stratégie personnelle de recherche ou de structuration.

ENJEUX

"L'accès au foncier, c'est vraiment un des points les plus compliqués lors de l'installation..."

Droit du fermage, bail rural, contrôle des structures, Safer, autorisations d'exploiter... Vous souhaitez comprendre les tenants et aboutissants de ce qui se cache derrière ces mots ?

PRÉ-REQUIS

S'inscrire à ce lien
et payer la participation en ligne

CONTENU

Avec Audrey Bideau, juriste du CAJ AURA

Audrey, juriste du CAJ AURA intervient régulièrement auprès de publics en démarche d'installation et rend ce sujet intéressant pour vous permettre de tout saisir aux mécanismes d'accès au foncier, aux enjeux liés et aux acteurs et leviers à solliciter.

- Session sur le droit du fermage : vendredi 9 octobre 2026 / 9h15 - 13h
- Session sur le contrôle des structures et la SAFER : mardi 3 novembre 2026 / 9h15 - 13h

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

distanciel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Webinaires sous forme de visio interactive : lien zoom envoyé à l'inscription (merci de vous connecter avec un accès à votre vidéo + son)

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

ARDEAR

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert,qualiopi

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADDEAR de l'Ain

DURÉE : 1 jour(s)

MODALITÉS D'ACCÈS

Webinaires sous forme de visio interactive
: lien zoom envoyé à l'inscription
(merci de vous connecter avec un accès à votre vidéo + son)

TARIFS

Adhérent- **Contactez l'ADDEAR si éligible VIVEA - Contacter l'ADDEAR si formation inscrite au PPP - Payer 30€ en amont de chaque webinaire si ni VIVEA ni CPF (lien de paiement: <https://www.helloasso.com/associations/addear-de-l-ain/evenements/webinaires-foncier>)**

- Contacter l'ADDEAR si éligible VIVEA -
Contacter l'ADDEAR si formation inscrite au PPP - Payer 30€ en amont de chaque webinaire si ni VIVEA ni CPF (lien de paiement: <https://www.helloasso.com/associations/addear-de-l-ain/evenements/webinaires-foncier>)

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Cléa CARMILLET
installation@addear01.fr
ADDEAR01 au nom de l'ARDEAR

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
09/10/2026	Visio	
03/11/2026	Visio	

THÈMES

S'installer en AP

Foncier, juridique

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))